

**ASSEMBLEE GENERALE DU 29 AVRIL 2019**

## **INFORMATION SUR LES DECISIONS DU BUREAU**

### **Bureau du 25 mars :**

- Le Bureau a validé la désignation de Marc DEGRANGE (titulaire) et Gaëlle BONNEFOY-CUDRAZ (suppléante technique Lyon) pour la CDAC du Rhône.
- Le Bureau a validé la désignation de Jocelyne PANSERAT (titulaire Délégation de Roanne) et David CORDEIRO (suppléant technique Roanne) pour la CDAC de la Loire
- Le Bureau a validé la désignation de Daniel LOCTIN (titulaire Délégation de St Etienne) et Caroline AUBERT (suppléante technique St Etienne) pour la CDAC de la Loire
- Le Bureau a validé la désignation de Marta PARDO-BADIER comme titulaire au sein du CA de l'ENE et de Jérôme GRENIER comme titulaire au sein de la Commission consultative d'élaboration et de suivi du plan local de prévention des déchets ménagers et assimilés de St Etienne métropole.
- Le Bureau a validé la convention entre la CCI Lyon métropole St Etienne Roanne et l'ALEC 42.
- Le Bureau a validé l'avis favorable au projet d'élaboration du PLU de Villerest tel qu'il lui a été soumis, sous réserve de la prise en compte des remarques notifiées, avant passage en AG du 29/4/19.

### **Bureau du 8 avril :**

- Le Bureau a validé la désignation de Yves CHAVENT comme titulaire au sein du Conseil d'administration de CPE.
- Le Bureau a validé le remplacement de François MEON au Bureau de la CCIR par Irène BREUIL.
- Le Bureau a validé la convention entre la CCI Lyon métropole St Etienne Roanne et Roanne Territoire.
- Le Bureau a validé les propositions concernant le projet du Nœud Ferroviaire Lyonnais en vue d'une présentation à l'AG du 29/4/19
- Le Bureau a validé la demande de subvention de 30 000€ à la Métropole de Lyon pour 2019 pour passage à l'AG du 29/4/19